

Le grès rose des Vosges du Nord, à Rothbach (*Bas-Rhin*)

Jeudi 25 avril 2019

L'entreprise Loegel, spécialisée dans l'extraction et le façonnage du grès des Vosges, est localisée dans les Vosges du Nord. Le matériau est extrait à des fins de construction ou en tant que roche ornementale. Cette belle pierre, avec sa texture rugueuse renvoyant bien la lumière et une palette de coloris variant du rouge au gris, en passant par le rose, le blanc, le jaune ou le bigarré, est associée à la cathédrale de Strasbourg ou à l'architecture populaire des années 50/60. Elle trouve sa place dans l'habitat contemporain et s'insère bien dans le mobilier urbain.

La journée technique, particulièrement dédiée à l'exploitation en souterrain du grès rose, propose la visite de la carrière Loegel qui a mis au point une technique originale de découpe au jet d'eau sous pression (1 200 bars) grâce à une tête de coupe oscillante qui procure des saignées profondes jusqu'à 2,70 m.



L'exploitation souterraine recourt à une haveuse Fantini.

© Carrière Loegel

La visite est en quelque sorte un voyage dans le temps bousculé par les nouvelles technologies.

- C'est la compréhension de la formation du grès depuis des millions d'années.
- C'est l'évolution des méthodes d'extraction du grès : les haveuses ont remplacé les explosifs, les galeries souterraines sont uniques dans le genre, des engins surdimensionnés y circulent, des blocs de grès de 25 tonnes sont extraits et le front de taille est impressionnant.
- C'est le travail de la pierre : les tailleurs de pierre des ateliers sont ainsi mis en concurrence par la scie à commande numérique, capable de tailler la pierre à partir des plans en 3D.

Le site a rouvert en 1964 et il emploie une vingtaine de personnes. On y extrait 20 000 t/an.



*Vue panoramique de la carrière aérienne.
Le découpage des blocs s'effectue au jet d'eau.*

© Carrière Loegel

programme

- | | |
|---------|---|
| 9 h 15 | Rendez-vous sur le parking de la carrière |
| 9 h 30 | Accueil par Francine Loegel, directrice du site
Présentation de l'entreprise Loegel
Visite de l'exploitation en souterrain |
| 12 h 30 | Déjeuner |
| 14 h 00 | Retour à la carrière pour la visite des installations et des ateliers de façonnage des blocs de grès extraits |
| 16 h 30 | Fin de la journée |

important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain, un casque, un gilet de sécurité et des vêtements de pluie.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Est

Jeudi 25 avril 2019

Le grès rose des Vosges du Nord, à Rothbach (Bas-Rhin)

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 48 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

60 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT19-05) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org